



La norme humanitaire fondamentale dans le manuel Sphère 2018

Harmonisation des principes et normes humanitaires

En 2012, Humanitarian Accountability Partnership International, People in Aid et Sphère ont uni leurs forces dans le cadre de l'Initiative conjointe sur les normes (Joint Standards Initiative ou JSI en anglais) afin de promouvoir une plus grande cohérence pour les utilisateurs des normes humanitaires. En 2014, le Groupe URD est devenu un partenaire dans le processus de développement de la norme humanitaire fondamentale (CHS) et a intégré la CHS dans son cadre de qualité COMPAS. La CHS est désormais gérée par Sphère, l'Alliance CHS et le Groupe URD et est intégrée dans l'édition 2018 du **manuel Sphère**.

L'inclusion de la **norme humanitaire fondamentale** dans le manuel Sphère réaffirme son approche fondée sur les droits et son alignement sur le droit et les déclarations internationales, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui sont tous inclus dans le manuel Sphère.

Le manuel Sphère définit les droits et les principes en incluant la **Charte humanitaire**, la **CHS**, les **Principes de protection** et les quatre séries de normes techniques couvrant les secteurs clés qui sauvent des vies : **approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l'hygiène (WASH) ; sécurité alimentaire et nutrition ; abris et installations ; et santé**. Le manuel propose une approche intégrée et centrée sur les personnes pour le travail humanitaire, en combinant l'objectif, le processus et les activités concrètes de l'intervention humanitaire.

La Charte humanitaire du manuel Sphère décrit le droit à la vie dans la dignité qui comprend :

- Des mesures concernant le droit à la vie et à un niveau de vie adéquat
- Une dignité au-delà du bien-être physique et le respect de la personne dans son ensemble ainsi que les valeurs et les croyances des individus et des communautés touchées, et
- Le respect des droits relatifs à la liberté, à la liberté de conscience et à la pratique religieuse

La Charte humanitaire s'appuie sur le **code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe**, qui reste une partie intégrante du manuel Sphère. De nombreuses organisations humanitaires ont signé le code de conduite, reconnaissant l'impératif humanitaire et fournissant une aide humanitaire partout où elle est nécessaire, guidée par les principes d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité.

Le manuel Sphère est élaboré et révisé périodiquement en collaboration avec des milliers de praticiens et d'experts du monde entier, sur la base de données probantes, d'expériences et d'apprentissage. Le manuel Sphère est l'ensemble de normes humanitaires le plus couramment utilisé et le plus connu au niveau mondial par les gouvernements, les Nations unies, les ONG, le secteur privé, les universités et la société civile, y compris les organisations communautaires.

Sphère accueille le **Partenariat pour les standards humanitaires (HSP)**, une collaboration de sept initiatives d'établissement de normes qui s'efforcent d'harmoniser et de promouvoir la qualité et la redevabilité du travail humanitaire. Les partenaires du HSP ont développé des normes complémentaires, basées sur la même philosophie, les mêmes engagements et la même approche que Sphère. Les normes du HSP fournissent des points de référence universels pour l'assistance en **éducation, pour la protection des enfants, l'élevage, la reprise économique, l'analyse des marchés et l'inclusion des personnes âgées et des personnes handicapées**.

Ensemble, les normes du HSP améliorent la qualité, favorisent la redevabilité, soutiennent le leadership local et permettent aux organisations locales, nationales et internationales de fournir des services à toutes les personnes et communautés touchées par les catastrophes et les conflits selon des normes convenues.



Le **manuel Sphère 2018** propose une approche intégrée du travail humanitaire en incorporant les principes humanitaires, la norme humanitaire fondamentale et les normes techniques.

Chapitres fondamentaux		
<p>Charte humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le droit à la vie dans la dignité Le droit de recevoir de l'assistance humanitaire Le droit à la protection et à la sécurité 	<p>Norme humanitaire fondamentale (CHS)</p> <ol style="list-style-type: none"> Adéquation, pertinence Efficacité, rapidité Renforcement des capacités locales Communication, participation, rétroaction Mécanismes de plainte Coordination, Complémentarité Apprentissage, amélioration Gestion du personnel Gestion des ressources 	<p>Principes de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> Éviter d'exposer les personnes à d'autres dangers Assurer une assistance impartiale Aider au relèvement résultant de violations Aider les personnes à faire valoir leurs droits
<p><i>Le principe du « droit à la vie dans la dignité » est mis en pratique en mettant en œuvre la norme humanitaire fondamentale et les normes techniques lors de l'intervention humanitaire.</i></p>		

Structure des normes techniques

Les normes sont des déclarations de résultats qualitatifs qui sont universellement applicables et représentent des expressions générales du droit.

Les *notes d'orientation* aident à comprendre le contexte et les exigences opérationnelles. Les *actions clés* précisent ce qui devrait être accompli et les *indicateurs clés* aide à mesurer le progrès.

Les normes du HSP ont une structure similaire : éducation (INEE), élevage (LEGS), reprise économique (MERS), analyse de marché (CaLP), protection des enfants (CPMS), normes d'inclusion humanitaire pour les personnes âgées et les personnes handicapés (ADCAP).

Structure de la norme humanitaire fondamentale

Les *engagements* décrivent ce que les personnes peuvent attendre des organisations humanitaires et les *critères de qualité* indiquent comment fournir de l'assistance humanitaire.

Les *actions clés* précisent ce qui devrait être fait pour remplir les engagements et les *responsabilités organisationnelles* décrivent ce qui doit être mis en place dans les organisations pour mettre en œuvre les *actions clés*.

Les *notes d'orientation* fournissent des informations supplémentaires sur la manière de respecter chaque engagement de la CHS et les *indicateurs* indiquent comment mesurer la réalisation des engagements.

Chapitres techniques			
WASH	Denrées alimentaires	Abris	Santé
1. Promotion de l'hygiène	1. Évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition	1. Planification	1. Système de santé
2. Approvisionnement en eau	2. Gestion de la malnutrition	2. Planification de la localisation et de l'établissement	2. Soins de santé essentiels
3. Gestion des excréments	3. Carences en micronutriments	3. Espace habitable	2.1 Maladies contagieuses
4. Contrôle des vecteurs	4. Alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	4. Biens domestiques	2.2 Santé infantile
5. Gestion des déchets solides	5. Sécurité alimentaire	5. Assistance technique	2.3 Santé sexuelle et reproductive
6. WASH lors d'éclousions de maladies et dans les établissements de soin de santé	6. Aide alimentaire	6. Sécurité d'occupation	2.4 Blessures et soins aux traumatismes
	7. Moyen de subsistance	7. Durabilité environnementale	2.5 Santé mentale
			2.6 Maladies non transmissibles
			2.7 Soins palliatifs

Améliorer la qualité et la redevabilité de l'intervention humanitaire avec une approche centrée sur les personnes et fondée sur les droits.

Rédigé par:

Dr Oliver Hoffmann (Johanniter International Assistance) en collaboration avec Sphère et les points focaux en Allemagne.